REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Ville de Lancy
République et canton de Genève

Genève, le 17 novembre 2022
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse conjoint du département de la cohésion sociale et de la Ville de Lancy

Pont-Rouge: un dispositif de quartier agile qui fait ses preuves

Dès l'arrivée des premiers habitants, une gouvernance de quartier s'est mise en place avec pour mot d'ordre la possibilité offerte à toutes les parties prenantes de s'impliquer dans le devenir du quartier. A travers un Plan d'action de cohésion sociale du quartier, l'Etat de Genève, la Ville de Lancy, les fondations immobilières propriétaires, l'association de quartier et des organismes partenaires ont permis de faire émerger des projets qui, depuis, structurent ce quartier. L'accueil, l'information, le vivre-ensemble ou encore la participation citoyenne ont constitué durant les vingt-quatre derniers mois autant d'axes de travail pour développer la qualité sociale du quartier. Le canton et la commune tirent les premiers enseignements de ce qu'il faut considérer comme de bonnes pratiques à répliquer.

Depuis 2020, le quartier de Pont-Rouge a constitué un laboratoire d'innovation sociale notamment pour le Programme d'intégration cantonal (PIC). En effet, l'Etat de Genève a conclu un contrat de deux ans avec la Ville de Lancy, pour les années de démarrage de ce nouveau quartier afin de développer un Plan d'action de cohésion sociale et engager une coordinatrice de quartier. Les bilans successifs des années 2021 et 2022 le démontrent et peuvent être consultés sur le site du quartier.

Ce modèle de partenariat constitue un exemple très concret de bonnes pratiques en matière de mise en œuvre de la loi relative à la politique de cohésion sociale en milieu urbain (LCSMU). Le quartier de Pont-Rouge présente les caractéristiques suivantes: une zone urbaine ou périurbaine, avec une concentration de risques socio-économiques, des classes d'âge diversifiées, donc un risque d'enclavement, et des mixités nationales et culturelles. De ce fait, il répond aux exigences pour une intervention forte et coordonnée des administrations.

A cet égard, les objectifs spécifiques de cette politique dans les quartiers sont de prévenir les discriminations et autres violences, de prévenir les marginalisations culturelle et socio-économique des habitantes et habitants, d'établir une gouvernance de quartier efficace et pérenne, d'assurer un accueil de qualité des personnes habitantes, de garantir une mobilité et des constructions adéquates, de travailler le vivre ensemble et de favoriser la participation de la population au devenir du quartier.

Collaboration efficace entre la Ville de Lancy et l'Etat de Genève, le projet-pilote est également l'occasion de garantir une méthodologie agile face aux besoins identifiés, ce qui est essentiel pour espérer avoir du succès face à des situations qui peuvent rapidement évoluer.

Les résultats du dispositif mis en place à Pont-Rouge se traduisent par une implication des habitantes et habitants dans la vie du quartier, la présence d'une coordinatrice de quartier comme contact de proximité, une véritable collaboration entre les partenaires (dont les propriétaires) et une coordination efficace entre les acteurs. La mise en place de projets au sein du quartier est facilitée et les besoins ou problèmes sont rapidement identifiés et anticipés. Le lien entre les services de la Ville de Lancy et la population résidente est facilité.

Favoriser la participation citoyenne par la démocratie de proximité

Concrètement, des activités de vivre ensemble avec les habitantes et habitants et les professionnels œuvrant dans le quartier pour différents publics cibles ont été organisés, des activités favorisant l'intégration de personnes migrantes proposées. La participation citoyenne des résidentes et résidents avec différents outils de démocratie de proximité, l'accueil et l'information auprès des personnes nouvellement arrivées pour favoriser leur intégration ont été activés.

A ce jour, les acteurs du quartier sont positivement unanimes quant à la qualité sociale du quartier. Un accompagnement, sous la forme d'une recherche-action, de la HETS, financé par le canton, est en cours de réalisation et délivrera également ses résultats à ce sujet en 2023.

Plus qu'une simple expérience réussie qu'il serait souhaitable de répliquer, l'Etat et la Ville de Lancy entendent se doter des outils nécessaires pour faire en sorte que celle-ci puisse être multipliée très prochainement dans les quartiers de la Commune et du canton présentant des caractéristiques similaires.

Pour toute question complémentaire:

- *Canton: M. Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat, en contactant M. Henri Della Casa, secrétaire général adjoint chargé de la communication, DCS, T. 022 546 54 32;*
- *Ville de Lancy: Mme Salima Moyard, Maire de Lancy, T. 079 302 53 56.*